

Le **vinci**

EDITO

Nouvelle année académique, nouvelles perspectives

A l'aube de cette nouvelle année académique, certains chantiers se profilent à l'horizon.

Début 2011 commencera la mise en œuvre du plan stratégique, lequel devrait être finalisé fin 2010.

Le lancement de marchés publics, bien qu'imposé cette année par les commissaires du gouvernement, doit constituer une véritable opportunité de faire de véritables économies à l'échelle de la Haute Ecole.

Les projets de construction vont bon train. Deux chantiers ont vu le jour : la construction, sur le site de l'UCL à Woluwe, du bâtiment Vinci 2 en même temps que la rénovation de Vinci 1 et un bâtiment de logements passifs pour les étudiants à l'IPL.

Un important travail dans le domaine des compétences est à réaliser pour chacune des formations. Il s'agit de compléter les grilles horaires spécifiques par la description, en termes de compétences, des programmes de formation afin de les mettre en adéquation avec la description des formations développée

par le Conseil Général des hautes écoles.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier Claude Gillard pour le travail effectué comme coordinateur du Service d'aide à la réussite (SAR), service qui a vu le jour en septembre 2008. Claude a été le premier à développer et structurer ce service, à la satisfaction générale de toute la Haute Ecole.

Ayant été appelé à d'autres fonctions, il a été remplacé au 1^{er} septembre par Michel Coupremagne. Lors de la première réunion SAR, Michel a exprimé sa vision, partagée par bon nombre de membres du SAR. Elle consiste à développer tant l'accompagnement « hors-cours » des étudiants en difficulté que l'accompagnement des enseignants afin qu'ils puissent intégrer dans leurs cours les méthodes qui mènent à la réussite du plus grand nombre.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une excellente année académique.

Paul Anciaux, Directeur-Président

L'aide sociale

Le mot de la rédaction'

Edition spéciale avec quatre pages supplémentaires pour faire le point sur la journée pédagogique de mai dernier et l'évolution du plan stratégique de la Haute Ecole.

A l'aube de la rentrée, la thématique de l'aide sociale aux étudiants est à la une. En quoi consiste-t-elle ? Quels montants y sont alloués ? Quels sont les rôles des intervenantes sociales ? Les réponses vous permettront certainement d'encourager les étudiants en difficulté de frapper à la porte des services sociaux.

Comme d'habitude, une place est faite aux derniers développements du projet CARES et aux initiatives particulières des instituts.

N'oubliez pas de jeter un coup d'oeil à l'agenda en page 12.

Bonne rentrée

Isabelle Henkinbrant



Besoin d'un coup de pouce ? Gros plan sur l'aide sociale aux étudiants

Au sein de notre Haute Ecole, l'aide sociale aux étudiants est gérée par deux acteurs : le Conseil social, organe de décision et de gestion, et les services sociaux des instituts. Les étudiants de chaque institut ont en effet accès à un service social. Les intervenantes sociales de ces services sont associées aux travaux du Conseil social.

Leur mission est d'accompagner les étudiants dans toutes les questions, situations et difficultés, tant personnelles que financières, qu'ils peuvent rencontrer pendant leur parcours d'études. Leur objectif est de les soutenir dans leur projet d'études et de contribuer ainsi à leur réussite.

Le travail des intervenantes sociales s'articule autour de trois axes : l'aide psycho-médico-sociale, l'aide financière, l'information et la formation. Focus sur ce travail, le rôle du Conseil social et quelques chiffres.

L'aide financière

Si l'étudiant éprouve des difficultés à financer ses études, le rôle de l'intervenante sociale est de le recevoir et d'envisager avec lui toutes les possibilités de financement en dehors de l'aide financière qui pourrait être apportée par les subsides du Conseil social de la Haute Ecole.

Elle dispose d'informations sur les allocations d'études et sur les réductions pour les étudiants de « condition modeste » et est régulièrement en contact avec les services de la Communauté française.

Si l'aide extérieure est impossible, l'étudiant peut introduire un dossier de demande d'aide. Après analyse sur la base des critères élaborés par le Conseil social, une aide financière peut être accordée. L'aboutissement d'un dossier financier peut parfois demander de deux à quatre entretiens. L'étudiant est toujours entièrement impliqué dans ce processus.

Ces aides financières sont accordées sous la forme de :

- prêt ;
- avance sur l'allocation d'études ;
- aide au paiement des frais administratifs ;
- aide au paiement des frais de déplacements liés aux études et aux stages ;
- remboursement des montants de jobs non prestés pendant les périodes d'examens ;
- aide au séjour ERASMUS ou échange bilatéral ;
- aide financière régulière.

Ces aides peuvent varier de 50 € pour les frais didactiques à des montants mensuels de 300 € ou plus, accordés souvent à des étudiants qui sont en année terminale et ne peuvent plus prester les jobs étudiants en raison de leurs stages et de la préparation du travail de fin d'études.

La plus grosse partie des aides financières est distribuée pendant les mois d'octobre, novembre et décembre.

Le nombre de demandes est en nette augmentation. De plus en plus d'étudiants reçoivent un revenu d'intégration sociale des CPAS. Les étudiants « chômeurs » en dispense de pointage sont également plus nombreux et sont souvent chefs de ménage avec enfants à charge. Dans certains instituts, la situation des étudiants étrangers est très précaire, certains ne sont pas encore régularisés, d'autres sont demandeurs d'asile, d'autres encore sont « lâchés » par leur garant et doivent travailler parfois dans des conditions très difficiles pour assurer leur quotidien.

Pour un étudiant en difficulté, il n'est pas facile de faire appel au service social. C'est pourquoi l'information est si importante !

	Nombre d'étudiants aidés par un don	Montant moyen du don	Nombre de prêts
2006	219	416,49	258
2007	267	479,07	274
2008	299	540,65	274
2009	336	751,58	235



L'information des étudiants, un enjeu essentiel

Savoir à quelle porte frapper en toute confidentialité, le type d'aides octroyées et les services rendus... l'information des étudiants mais aussi du personnel de la Haute Ecole en contact avec eux est essentielle.

Depuis deux ans maintenant, le Conseil social publie une brochure qui est distribuée à tous les étudiants de première année. Elle est également disponible sur les différents sites internet. Cette année, un signet informatif sera donné à la rentrée à tous les étudiants.

Les intervenantes sociales participent aussi aux journées portes ouvertes et aux journées d'accueil lors des rentrées académiques.



L'aide psycho-médico-sociale

L'aide psycho-médico-sociale comprend une multitude de domaines, allant de la simple information sur un dossier d'allocation d'études à la confrontation à la violence familiale ou à des situations de très grande précarité.

Petite liste non-exhaustive des demandes auxquelles sont confrontées les intervenantes sociales :

- adaptation à l'enseignement supérieur, abandon, projet d'études ;
- orientation, réorientation ;
- allocation d'études, réduction « étudiant modeste » ;
- allocations familiales ;
- assuétudes et drogues ;
- relations avec les CPAS ;
- centre de prévention et de violences familiales et conjugales ;
- difficultés familiales dans le cadre d'un divorce, d'une séparation ... ;
- difficultés relationnelles au sein de l'institut (entre étudiants, entre professeurs et étudiants) ;
- droits et devoirs de l'étudiant ;
- situation des étudiants étrangers ;
- logement ;
- médiation de dettes ;
- relations avec l'Onem, le Forem et Actiris ;
- problèmes personnels ;
- précarité (banques alimentaires, restaurants sociaux...);
- santé (contacts avec hôpitaux, centres de planning, maisons médicales...);
- santé mentale (contacts avec centres de santé mentale, hôpitaux psychiatriques...);
- soutien aux étudiants handicapés et malades ;
- stress en périodes d'examens ;
- travail étudiant...

Conseil social et budget

La Haute Ecole reçoit des subsides spécifiques destinés à l'aide sociale individuelle et collective. L'utilisation faite de ces subsides subit un contrôle tout particulier par le commissaire du gouvernement et par un réviseur d'entreprise.

Chaque année le Conseil social, organe composé paritairement d'étudiants et de membres du personnel, décide de l'usage qui sera fait des subsides sociaux. Dix pourcent de ceux-ci servent impérativement à financer le fonctionnement du Conseil Étudiant de la Haute Ecole (CEHE).

Le reste du budget est réparti entre les besoins d'aide individuelle (dons et prêts aux étudiants) et de sa distribution (frais de personnel et de fonctionnement des services sociaux).

A cela s'ajoutent les aides collectives (restaurant, locaux mis à disposition des étudiants, intervention dans des dépenses culturelles et sportives...) qui sont offertes à l'ensemble des étudiants de la Haute Ecole.

RESSOURCES	628 956 €
DEPENSES	628 606 €
Allocation au CEHE	61 627 €
Frais de personnel	170 679 €
Aide individuelle	320 000 €
Aide collective	10 000 €
Fonctionnement Conseil social et services sociaux	13 700 €
Participation aux frais des locaux	38 500 €
Provision pour décision en cours d'année	13 000 €
Autres	1 100 €

Etudiant boursier ? Etudiant de condition modeste ?

Les étudiants dont les revenus des parents ou leurs revenus propres ne dépassent pas un montant donné en fonction du nombre de personnes à charge, peuvent bénéficier d'une allocation d'études de la Communauté française de Belgique. Ce sont les boursiers. Ils bénéficient en plus de leur allocation de la gratuité des frais d'inscription depuis cette année académique.

Depuis l'année académique 2007-2008, les étudiants qui ne sont pas dans les conditions financières pour obtenir une allocation d'études, en dépassant de peu les plafonds requis par la Communauté française (jusqu'à 3039 euros), ou qui ne peuvent l'obtenir pour des raisons académiques (redoublement, année de même niveau), peuvent bénéficier d'un montant réduit des frais d'inscription. En 2010-2011, il s'élèvera à 374 euros pour toutes les années et sections de la Haute Ecole. Ce sont les étudiants de condition modeste.

Toujours se former

Afin d'acquérir les informations nécessaires à leurs missions, les intervenantes sociales participent à différentes réunions à l'extérieur, au service d'allocations d'études de la Communauté Française, à la commission politique sociale étudiante du Conseil Général des Hautes Ecoles (CGHE). Elles sont impliquées dans le Groupe d'Action et de Réflexion des Services Sociaux des Hautes Ecoles (GARSSHE).

Les intervenantes sociales veillent aussi à se former aux nouvelles législations, à de nouvelles méthodes et techniques.



Coordonnées des intervenantes sociales

ECAM	Françoise Sappia	02 541 48 50 - sap@ecam.be
ENCBW	Martine Henry	010 45 32 50 - mhenry@encbw.be
IES Parnasse- Deux Alice	Sylvie Roels	02 761 08 68 Sroels@parnasse-deuxalice.edu
Marie Haps	Françoise Sappia	02 793 40 80 francoise.sappia@ilmh.be
IPL	Claire-Anne Peltier	02 764 46 46 claireanne.peltier@ipl.be
ISEI	Catherine Marischal	02 764 39 68 catherinemarischal@hotmail.com



Charte du service social de la Haute Ecole Léonard de Vinci

Les intervenantes sociales ont rédigé cette charte commune. Elle balise leur travail.

A. Définition du service

1. Le service social dans la Haute Ecole Léonard de Vinci se définit comme un lieu d'écoute, d'accompagnement psychosocial et de soutien financier dont le but est de favoriser l'accès de tous les étudiants à l'enseignement supérieur.

Il vise par l'information à ouvrir, à maintenir et à faire respecter les droits de l'étudiant. Rigueur et objectivité y sont des facteurs d'autonomisation de l'étudiant. Il y est considéré dans sa globalité au-delà de sa qualité d'étudiant dans le cadre de son projet d'études.

2. Il est ouvert à tous les étudiants et à tout type de demande sans discrimination aucune, d'ordre social, politique, de nationalité ou philosophique.

B. Finalité et missions

1. Le service social au travers de ses missions d'information, d'orientation, de soutien et d'accompagnement, balaye une multitude de domaines comme par exemple la législation (droit du travail, droit civil, droit des étrangers), la sécurité sociale (mutuelles, allocations familiales, CPAS), le financement des études (allocations, bourses et prêts d'études, l'aide sociale Haute Ecole), la santé, l'adaptation aux études supérieures, les problèmes familiaux et personnels.

2. Il vise à permettre à l'étudiant de faire l'inventaire des possibles afin que celui-ci puisse devenir acteur de ses choix.

3. Il vise à contribuer par divers moyens à la réussite du parcours académique de l'étudiant, en lui apportant un soutien psychologique, social et financier.

4. Il est un service généraliste qui reconnaît les limites de son intervention et travaille en collaboration avec des partenaires internes et des services externes spécialisés.

C. Déontologie

1. L'intervenant(e) social(e) est soumis à un code de déontologie.
2. Respect, confidentialité et secret professionnel sont l'essence même de son action.

Deux maîtres mots : la confidentialité et la confiance

Les étudiants qui font appel aux services sociaux peuvent être assurés de la confidentialité des propos et des informations confiées aux intervenantes sociales pendant les entretiens. Elles sont tenues au secret professionnel et garantissent la discrétion sur « le contenu dossiers traités ».

Toute démarche de l'intervenante sociale au sein de la Haute Ecole ou à l'extérieur sera toujours entreprise avec l'accord de l'étudiant et dans le respect de son projet et de son autonomie. La confidentialité est la garantie de la confiance qui lie l'étudiant à l'intervenante sociale.



Le plan stratégique de la Haute Ecole : Où en sommes-nous ?

Un plan stratégique est en cours d'achèvement par le collège de direction avec le soutien méthodologique du groupe Qualité de la Haute Ecole. Il devrait compléter le projet pédagogique social et culturel (PPSC) et renforcer le sentiment d'appartenance à la Haute Ecole.

La méthodologie s'organise en quatre phases autour de quatre questions.

Phase 1 : Qui sommes-nous ?

Cette phase a consisté dans un premier temps à présenter et valider la carte des processus de la Haute Ecole élaborée par le groupe Qualité. Le collège de direction a ensuite rédigé un texte formalisant sa définition de la Haute Ecole.

Le deuxième temps de travail a constitué en un relevé des réponses à une consultation effectuée au niveau des différents instituts. Cette consultation comprenait cinq questions relevant de la vision, des valeurs, des objectifs ou encore d'actions plus concrètes :

- comment notre société pourrait-elle être améliorée, modifiée ou différente si notre Haute Ecole parvenait à atteindre son but (mission) ?
- quels sont les services clés que nous devrions continuer à offrir, modifier ou commencer à offrir au cours des trois prochaines années ?
- si nous pouvions uniquement effectuer trois changements qui auraient une grande incidence sur notre habileté à offrir des services de qualité, quels seraient ces changements ?
- quelle est la partie la plus importante de notre travail selon nos bénéficiaires (étudiants ou autres bénéficiaires) ?
- qu'est-ce qui fait notre spécificité (qu'est-ce que nous proposons tous au sein de la Haute Ecole qui est peut-être moins vrai ailleurs) ?

Phase 2 : Où en sommes-nous ?

Cette phase consistait en une analyse de la situation sur la base :

- des résultats d'évaluations concernant la Haute Ecole ;

- d'une analyse SWOT éclairée par l'intervention d'experts extérieurs faisant le point sur l'évolution du paysage de l'enseignement supérieur en Europe et en Communauté française.

Phase 3 : Où allons-nous ?

Au cours de cette phase, les données relevées lors de la phase 1 ont été retravaillées et complétées par l'équipe de direction, suite à l'éclairage de la phase 2 et sur base du modèle des « 7S ».

Ce modèle, développé par Mc Kinsey, met en évidence la diversité des leviers qui déterminent l'efficacité d'une organisation et la nécessaire harmonie qui doit exister entre eux. Les leviers identifiés sont au nombre de sept : la stratégie (strategy), la structure (structure), les systèmes (systems), le style de management (style), les ressources humaines (staff), les savoir-faire (skills), les finalités et valeurs partagées (shared values).

Une fois le tableau complété, le collège de direction a émis huit objectifs de synthèse qui devraient constituer la clé de voûte du plan stratégique.

Phase 4 : Comment y allons-nous ?

Cette phase est en cours. Elle consiste à définir des actions concrètes pour les huit objectifs émis qui constitueront la partie opérationnelle du plan stratégique.

Les indicateurs permettant de suivre l'évolution de ces actions seront déterminés par le groupe Qualité au cours de l'année académique prochaine. Ceux-ci devraient constituer le canevas du futur rapport d'activités de la Haute Ecole.



Présentation générale du plan stratégique

Le plan stratégique devrait être structuré comme suit :

1. Présentation de la Haute Ecole : mission, structure, organigramme et vision
2. Pourquoi un plan stratégique et méthode de travail
3. Pour chacun des huit objectifs :
 - a) Objectif
 - b) Valeurs partagées
 - c) Synthèse des opportunités, menaces, forces et faiblesses
 - d) Actions concrètes (avec délais, personnes ressources, ressources matérielles)
4. Plan de communication
5. Suivi du plan stratégique

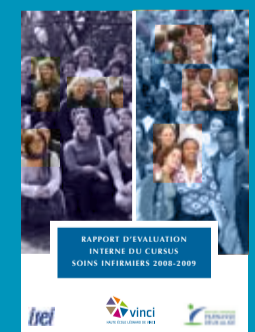
Les rapports d'évaluation interne des cursus Soins infirmiers et Sage-femme : une aventure partagée

Deux instituts de notre Haute Ecole, l'ISEI et l'IES Parnasse-Deux Alice, ont rendu à la mi-juin les rapports d'évaluation interne des cursus Soins infirmiers et Sage-femme pour l'année 2008 - 2009. Il s'agissait de répondre aux demandes prescrites dans les décrets du 14 novembre 2002 et du 18 février 2008 relatifs à l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur organisé ou subventionné par la Communauté française.

Les deux instituts ont rédigé ensemble ces rapports et l'ampleur de la tâche ne les a rien découragés. La collaboration entre les deux équipes, fruit de la double implantation du cursus en soins infirmiers dans la Haute Ecole, s'est renforcée. Depuis mars 2009, des rencontres mensuelles entre les coordinatrices des deux instituts, aidées par le coordinateur Haute Ecole ont été mises en place.

Le caractère fédérateur de ces rapports d'autoévaluation devrait être porteur d'initiatives nouvelles rendant encore plus effectif cet esprit de collaboration étroite. Différentes stratégies ont été élaborées suite au processus d'autoévaluation. Des plans d'action doivent être établis et évalués afin de pérenniser la démarche Qualité au sein des deux instituts mais également de la HE Vinci.

La rencontre avec les experts-qualité est prévue pour le début du mois de décembre.



Retour sur la journée pédagogique du 25 mai

Les effets de Bologne sur notre pédagogie

Gros succès pour la journée pédagogique 2010 qui a rassemblé plus de 250 membres du personnel des différents instituts de notre Haute Ecole autour des questions liées aux effets de Bologne sur l'évolution de l'enseignement supérieur en Communauté française.

Démocratisation, modularisation, transparence, mobilité, compétition, cohérence, nouveau marché, autant de maîtres mots qui prétendent inscrire notre travail dans un paradigme nouveau. Quelles opportunités ce changement présente-t-il ? Quels risques aussi ? Quelles mutations surtout, dans notre pratique quotidienne ? Quelles modifications dans la relation pédagogique ?

Ces questions ont été abordées le matin, en séance plénière, avec les orateurs Kevin Guillaume et Frédéric Moens. Le premier a présenté l'histoire de l'introduction des dispositions Bologne dans l'organisation de l'enseignement supérieur ainsi que les perspectives qui se dessinent dans un avenir proche. Le second nous a encouragés à questionner la réalité sociologique des mutations en cours.

L'après-midi a été consacrée à la tenue de 10 ateliers thématiques qui ont rassemblé les membres du personnel intéressés. Une brève synthèse des échanges est reprise ci-dessous. Les travaux des groupes seront traités dans leur intégralité par le Conseil pédagogiques, lors de la séance du 12 octobre. La présence, à la prochaine séance du Conseil pédagogique, d'André Coudyzer, secrétaire général de la FédéSuc et membre du groupe des Experts Bologne, donnera sans doute de nouvelles réponses aux questions issues des ateliers.

La journée pédagogique du 25 mai 2010 a donc marqué le point de départ d'une réflexion qui animera divers lieux de participation au sein de notre Haute Ecole. Nous formulons le vœu que cette réflexion sera riche et féconde, et qu'elle alimentera les débats externes dans lesquels plusieurs de nos membres sont invités à s'exprimer sur l'évolution de l'enseignement supérieur.

Damien Huelle & Anne Giacomelli
Co-présidents du Conseil pédagogique de la HE Vinci

La gestion, l'accompagnement des étudiants ayant des crédits résiduels

La réussite à 48 crédits nous contraint à fonctionner dans un système où deux logiques se chevauchent : celle de l'année d'études et celle de l'accumulation de crédits.

Au niveau des cours, les problèmes d'horaires posent difficulté. On déplore dès lors un taux élevé d'absentéisme des étudiants, qui traduit leurs difficultés à gérer les priorités : mettre son énergie dans les crédits résiduels ou dans la réussite de l'année en cours ? Les horaires d'exams se complexifient, les sessions s'allongent. Lorsque la matière ou le titulaire change, faut-il interroger sur le cours de l'année, comme c'est le cas dans plusieurs instituts ? Comment les étudiants gèrent-ils la frustration d'une réussite dans l'année supérieure alors que les crédits résiduels restent en échec ? Le système finit par être détourné en devenant pour les étudiants, qui reportent le problème à l'année suivante, une généralisation de la formule d'étalement. Les activités d'accompagnement rencontrent un succès mitigé (absentéisme).

Les pistes envisagées recommandent avant tout une meilleure information. On imagine aussi d'étendre les missions du Service d'Aide à la Réussite aux crédits résiduels (tutorat, accompagnement personnalisé, rencontre avec des pairs qui sont passés par là, contrats pédagogiques, titulaire référent).

De façon plus radicale, une réforme du système est proposée : uniformiser les prérequis par formation, regrouper les nombreux petits cours par blocs et réaménager les grilles horaires spécifiques en conséquence. Les crédits résiduels pourraient, comme à l'université, redevenir optionnels et non plus obligatoires. La réussite pourrait être accordée à 54 ou 56 ECTS. Enfin certains estiment qu'il y a tout simplement lieu de supprimer le système des crédits résiduels pour passer à une véritable modularisation.

L'adaptation à des profils différents est-elle possible ?

L'atelier porte sur la capacité à accepter au sein de nos cursus des étudiants en passerelle ayant acquis une expérience dans un autre contexte scolaire ou professionnel. Que peut apporter, dans ce cadre, un cursus plus orienté vers les compétences ?

Un texte (Projet professionnel de l'étudiant : les nouvelles données, J-P de Jabrun, responsable des relations jeunes-industries à l'UIMM, France) est distribué aux participants. Ceux-ci observent une « mouvance de la société » demandant à avoir plus d'adaptabilité. N'y a-t-il pas une certaine difficulté à atteindre la compétence ? Il existe une ambiguïté entre le fait de changer sans arrêt pour être efficace (polyvalence) et le fait qu'il faille être stable pour être « compétent » et « hyperspécialisé ». Faut-il suivre les exigences de rentabilité, d'employabilité de l'employeur ou lâcher du lest en matière de prise de connaissance ?

Par rapport aux programmes spéciaux, passerelles, étudiants avec expériences professionnelles, le groupe dresse ensuite le tableau des freins, des avantages et des bonnes pratiques à relayer d'un institut à l'autre.

Enfin, en imaginant que les programmes évoluent en fonction des demandes du processus de Bologne, les participants proposent les pistes suivantes pour favoriser l'accès à ces profils particuliers : évaluation préalable, suivi et remédiation, flexibilité accrue au point de vue des grilles, des ECTS et des horaires.

Comment travailler avec des étudiants « présents-absents » ?

Nous sommes de plus en plus souvent confrontés à des étudiants qui, pour de bonnes raisons, ne sont pas présents aux cours : crédits anticipés, résiduels, par exemple, amènent certains à devoir assister simultanément à deux cours.

Vu la multiplication de ces cas, quelles modifications apporter à nos cours pour permettre une formation équivalente ?

Notre échange a permis de découvrir des pratiques permettant un parcours autonome et d'imaginer des procédures différentes : travail en ligne, recherche à partir de lectures associées à un syllabus...

En aval, des questions nouvelles ont émergé. Exemple : si on propose un travail autonome à ceux qui, pour de bonnes raisons, ne peuvent être présents, ne doit-on pas le proposer à tous ... quitte à vider nos salles de cours ?

La formation continue des enseignants

Les différents intervenants soulignent les difficultés rencontrées par les enseignants dans le cadre de leur formation continue : difficultés en termes d'horaires, difficultés en termes de financement, difficultés de circulation de l'information sur les offres de formation, manque de formations destinées aux enseignants du supérieur dans certains secteurs.

Quelques idées sous forme de suggestions ont été émises :

- systématisation d'une plage horaire destinée à la formation des membres d'un département ;
- constitution d'un réseau de diffusion en Haute Ecole des offres de formation ;
- partage de ressources internes à la Haute Ecole ;
- appel au SAR pour des formations d'ordre pédagogique.

Spécificités de notre pédagogie d'encadrement des stages : questions, défis et bonnes pratiques

L'enjeu du stage de l'étudiant, c'est la construction de son identité professionnelle à partir de son identité personnelle. Il s'agit d'y articuler pratique et concepts théoriques et, plus fondamentalement, d'engager l'étudiant dans une attitude de praticien réflexif.

En comparant les pratiques entre instituts, le groupe souligne l'importance accordée à la mise par écrit. C'est un temps d'arrêt qui permet d'intégrer, de transférer et de construire l'identité professionnelle. Pour le bachelier en soins infirmiers, le référentiel de compétences constitue un point d'appui important : il balise les paliers par année et les familles d'activités. D'autres pratiques, comme le débriefing à mi-stage et les propositions des logopèdes de remédiation en langue française, suscitent l'intérêt.

Les notions de « praticien réflexif » et d'« identité professionnelle » sont considérées comme « clés » de notre travail. Elles méritent des approfondissements à la fois théoriques et pratiques.

En conclusion, les participants se disent désireux d'organiser une journée de travail et de réflexion commune sur nos pratiques diverses. Nous mesurons concrètement l'intérêt de travailler en Haute Ecole.

Recherche et service à la collectivité

La liste non exhaustive des démarches effectuées dans le domaine de la recherche, dans tous les instituts de notre Haute Ecole montre la richesse et donc l'importance de cette activité au sein de nos instituts de formation.

Ces activités consistent suivant les cas, en une mise à disposition de locaux, en formation continue, en consultation, en analyses en laboratoire, en salons et évidemment en recherche appliquée.

Les constats sont assez convergents dans tous les instituts :

- la recherche appliquée est importante pour les retombées sur l'enseignement, son actualisation et son dynamisme ;
- les budgets structurels sont soit inexistantes soit insuffisants. Les réalisations citées autour de la table n'ont été possibles qu'avec un surcroît très substantiel d'heures de travail ;
- il existe un manque de reconnaissance et de valorisation - dû à une non connaissance de nos activités - tant au niveau interne qu'externe. Au niveau interne, une newsletter permettrait de diffuser des informations utiles et de susciter des collaborations. En effet, il est impératif de mettre nos compétences en commun. Au niveau externe, une meilleure connaissance pourrait passer par plusieurs moyens : news sur les sites web, invitations à des présentations de mémoires, communiqué de presse lors de publications, catalogue de services envoyé à une série de partenaires...).

La suggestion est faite que le Collège de direction détermine une politique précise en matière de recherche.

Comment continuer à articuler théorie/pratique avec des parcours différenciés et modularisés ? Comment continuer à attendre des étudiants une participation assidue aux cours ?

L'alternance entre cours et stages où la théorie est appliquée est, au dire des enseignants présents, une caractéristique essentielle de la Haute Ecole.

Les participants évoquent la subtilité de la distinction entre une compétence « théorique » et une compétence « pratique ». L'assiduité aux cours présente un problème inquiétant et dérangeant surtout quand les enseignants concernés sont des spécialistes du monde du travail qui viennent faire part de leur spécialité et expérience. Diverses solutions sont évoquées. Deux instituts sur six appliquent des critères permettant d'accéder au stage à une maîtrise suffisante des aspects théoriques.

Malgré les aspects positifs liés à une population diversifiée, des difficultés particulières se posent pour les étudiants aux parcours différenciés. Les dispenses accordées à certains étudiants (bisseurs, passerelles) débouchent sur une perte de pratique, un décrochage par rapport à la dynamique du groupe. On déplore l'épuisement et le stress des étudiants en situation de « réussite à 48 crédits » qui se trouvent généralement dans une situation de « course à 72 crédits ».

Comment adapter en Haute Ecole la formation des étudiants handicapés ? Limites et contraintes.

Cet atelier a réuni autour de la cellule Hand'Haps les personnes intéressées par la problématique de l'accueil et de l'intégration de l'étudiant handicapé.

Après avoir visionné un film présentant les vingt années d'expérience dans l'encadrement à l'UCL de l'étudiant porteur d'un handicap, les participants ont été impliqués dans une mise en situation : un bref exposé devait être écouté les yeux bandés, avec les oreilles bouchées, ou encore être retranscrit de la main gauche. S'en est suivie une discussion à bâtons rompus.

Le groupe souligne l'importance d'une orientation efficace de l'étudiant vers un membre de la cellule, de référents handicapés dans l'institution, d'information du personnel enseignant et administratif. Les limites de la discrimination positive, principalement en ce qui concerne les examens, doivent être claires.

Les perspectives d'accès à la profession doivent être prises en compte, sans pour autant que cela soit considéré comme un préalable incontournable à une formation. La question de l'accès au stage doit être approfondie.

Quelle est l'utilité des cours en grands groupes ?

Afin de définir le cours en grands groupes, on parle aujourd'hui d'une « situation d'enseignement-apprentissage dans laquelle le nombre d'étudiants peut devenir un obstacle à la communication ». La perception est variable d'un enseignant à l'autre et le seuil minimal du grand groupe peut aller de 30 à 100 étudiants. Dans tous les cas, le grand groupe est associé à de l'enseignement magistral.

Les limites d'un cours magistral en grands groupes sont :

- les difficultés liées au nombre : interactions difficiles, impossible prise en compte de la diversité et de la motivation, corrections interminables ;
- la qualité de l'investissement des étudiants réduite : peu d'écoute, attitude passive, perte de sens, apprentissages superficiels ;
- la relation pédagogique pauvre : peu d'indices perceptibles de compréhension des étudiants, favorable aux plus doués.

Plusieurs trucs et astuces sont échangés entre profs et une bibliographie est retenue pour aider chacun.

Quel service pour les étudiants/les professeurs ?

Se percevant comme des « travailleurs de l'ombre », le groupe - constitué principalement de membres du personnel administratif - a d'emblée évoqué le thème de la reconnaissance. De manière générale, on relève un sentiment de non reconnaissance, jusque dans la nature du travail fourni. Celui-ci est ressenti à différents niveaux : de la part du personnel enseignant, des étudiants, de la direction et entre administratifs mêmes.

L'évolution du travail suppose une adaptation constante aux nouvelles technologies, au nombre d'étudiants et aux exigences externes et cela nécessite des formations adaptées.

La question de l'étudiant « client » a permis de dégager des pistes de propositions de modifications de l'accueil de ceux-ci :

- faire un état des lieux des besoins en matière de formation, tout en rendant le personnel proactif en la matière ;
- responsabiliser davantage les membres du personnel, de manière à leur faire accepter plus facilement le changement et promouvoir l'unité, le respect mutuel et la collaboration des services ;
- fournir au personnel des stimulants d'ordre intellectuel, la motivation ne se définissant pas uniquement en termes d'augmentation de salaire ou d'évolution de la fonction.

Rencontre avec des gens remarquables

Séance académique de rentrée de la Haute Ecole, 17 septembre

La séance académique de rentrée de notre Haute Ecole a lieu le vendredi 17 septembre à partir de 17h30 à l'Ecole Normale Catholique du Brabant wallon à Louvain-la-Neuve.

A cette occasion, Philippe Beumier, maître-assistant à l'ENCBW, prendra la parole autour du thème "Rencontre avec des gens remarquables - Repères et questionnement sur la relations pédagogique en Haute Ecole (et ailleurs)".

Mais que se cache-t-il donc derrière ce titre ?

Si Arlequin, ou Colombine, ou Pierrot... enseignait, quel type de prof serait-il ? La réponse à cette question permet chaque année à de futurs enseignants de faire le point sur des facettes de leur personnalité professionnelle et de repérer des tendances à l'oeuvre. Récemment, des collègues ont accepté de se positionner vis-à-vis des caractéristiques de sept personnages de la Commedia dell'Arte. A partir de ces données concrètes, nous pourrions questionner la relation pédagogique.

Cette thématique, que de nombreux enseignants jugent essentielle mais parfois délicate, s'accommodant mal de « vérités » trop univoques, des balises contrastées seront proposées et discutées. La voie du milieu n'est-elle pas plus réaliste et plus stimulante ?

Carte Sport et carte Culture

Les étudiants de la HE Vinci bénéficient de la carte culture de l'UCL et de tarifs préférentiels, via la carte Sport, dans les infrastructures de l'UCL à Louvain-la-Neuve ou à Woluwe.

Adressez-vous à votre institut pour vous la procurer.

La « Quinzaine du sport », une nouveauté à la Haute Ecole Léonard de Vinci !

Du 21 mars au 1^{er} avril 2011 : Sport santé, sport plaisir, sport compétition

Etudiants, enseignants, personnel administratif à vos raquettes, à vos ballons, à vos vélos...

Deux semaines pour apprendre un nouveau sport, pour se dépenser en équipe, pour prendre soin de soi. Marche, course, badminton, foot en salle, danse, et beaucoup d'autres activités sont au programme.

Chacun aura l'occasion de calculer son BMI (body mass index), de recevoir des conseils en diététique ou de faire son bilan santé.

Soyez attentifs : le programme détaillé paraîtra bientôt !

Rendre notre offre de formation plus visible à travers une brochure unique

Vous allez certainement remarquer, dans vos casiers ou sur un coin de table, une brochure d'un genre nouveau... Dorénavant les 6 instituts qui composent notre Haute Ecole ont décidé de se présenter ensemble pour plus d'efficacité !

Ceux et celles qui ont déjà participé à un salon d'informations aux étudiants ont pu remarquer que chaque institut disposait de sa propre brochure au format et contenu fort voire trop différents parfois. L'heure est maintenant venue pour la Haute Ecole de présenter un visage unique aux étudiants du secondaire. La cellule communication de la Haute Ecole s'est attelée à la tâche.

Composée de trois parties, la brochure ne présente pas seulement les formations et les instituts mais aussi ce qui fait l'essence même de l'enseignement en haute école et plus spécifiquement chez nous. Huit pages se déclinent en effet autour du thème 'des études, un lieu de vie, un accompagnement personnalisé, de larges horizons'.

Pourquoi avoir choisi une brochure unique ?

- De nombreux étudiants hésitent entre plusieurs formations offertes par la Haute Ecole. Malheureusement, jusqu'à présent, ils pouvaient difficilement comparer les formations entre elles vu la disparité des informations entre les brochures. Avec la brochure unique, plus de souci.
- Ce nouvel outil sera largement diffusé (salons, journées 'portes ouvertes', soirées d'information organisées par le CIO, centres PMS...). Il garantit dès lors une meilleure visibilité et une meilleure promotion des six instituts, de l'ensemble de nos formations et des services que nous offrons.
- A travers cette brochure, la réputation et les initiatives des uns viendront renforcer l'image des autres et inversement. Chacun profitera de l'image qu'apporte l'appartenance à un groupe comme la He Vinci. Nous indiquons ainsi aux futurs étudiants qu'en s'inscrivant chez nous, ils choisissent un groupe d'écoles réputées qui offrent une série de services (propédeutique, aide à la réussite, relations internationales, aide aux étudiants...).
- A l'heure des rapprochements avec l'université et des fusions entre les hautes écoles, nous nous devons de nous présenter visuellement comme l'une des plus grandes hautes écoles et dès lors, à l'instar de tous les autres établissements d'enseignement supérieur universitaire ou non, de disposer d'un catalogue unique de présentation.

Meilleure information des étudiants, gain de visibilité, positionnement clair sur l'échiquier de l'enseignement supérieur, économie d'échelle sont autant d'atouts qui ont permis au Collège de Direction de prendre la décision de réaliser cette brochure.

L'objectif est bien que l'appartenance à la Haute Ecole devienne un label de qualité !



Le projet CARES et le développement durable



cares
Cadre africain d'élaboration de référentiels de compétences pour le secteur de la santé

Du 25 mai au 4 juin s'est tenu à Bruxelles le cinquième atelier international du projet CARES. Ce fut l'occasion, pour les équipes du Burundi, de la République Démocratique du Congo et du Sénégal, de poursuivre le travail de réalisation et de validation de leurs référentiels et de constater les premiers résultats concrets du travail, le projet devant se terminer dans les prochains mois.

Le 25 mai, l'ensemble des partenaires africains du projet ont participé à la journée pédagogique de la Haute Ecole consacrée au décret de Bologne, ses enjeux et effets. Ils ont pu ainsi appréhender les différents mécanismes de Bologne et s'interroger sur la portée de cette réforme qui, tout doucement, essaime en Afrique.

Le dernier jour de l'atelier, des représentants de nos bailleurs de fonds, la Commission européenne et le Secrétariat du Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Secrétariat ACP), ainsi que de l'équipe de gestion Edulink nous ont rendu visite. Leurs intérêts se concentraient sur les premiers résultats du projet, les difficultés rencontrées mais aussi sur la manière dont CARES rencontre les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) adoptés par le programme Edulink. Petit flash-back sur cette dernière préoccupation.

Comment les activités du projet CARES répondent aux questions de réduction de la pauvreté et de promotion du développement durable au sein des états ACP ?

CARES porte sur l'élaboration, dans une démarche participative et intégrative des acteurs concernés, selon l'approche par compétences intégrée (APCI), des curricula de formation - de base et continue - au sein des institutions de formation des personnels de santé chez les partenaires africains. Des curricula qui vont contribuer à améliorer la qualité de l'apprentissage et par ricochet la qualité des soins offerts à la population. Certains des outils produits, dont les référentiels de métier et de compétences, sont également des outils de gestion des ressources humaines en santé favorables au renforcement institutionnel et systémique à long terme.

Ce projet se base sur les finalités d'un développement professionnel et personnel. Son processus de mise en œuvre s'inscrit résolument dans une perspective socioconstructiviste, avec un accent tout particulier sur l'appropriation de la méthode et des concepts par les équipes partenaires et leurs réseaux nationaux qui intègrent les différents niveaux institutionnels. En effet, la perspective socioconstructiviste postule que l'apprentissage est une activité intentionnelle de traitement de l'information et de construction de sens. Dans cette optique, le socioconstructivisme favorise la pratique réflexive et l'autonomie.

Cette démarche facilite non seulement la mise en œuvre d'un changement, mais aussi le transfert, dans un second temps, à d'autres sections et programmes. Le changement va consister à passer du paradigme de l'enseignement à celui de l'apprentissage (ou passer d'un enseignement transmissif à un enseignement basé sur la logique des pédagogies actives).

La construction des programmes d'études basés sur les compétences suivant une méthodologie rigoureuse doit s'accompagner, de la part des équipes de pilotages et des acteurs de changement dans chacun des contextes, d'une réelle vision du changement pédagogique attendu. La vision institutionnelle qui se construit à travers cette élaboration des cadres de références des programmes d'études et l'intégration par cette masse critique d'acteurs - présente par ailleurs dans le projet CARES - permet d'élaborer sa stratégie d'autonomisation à long terme.

Nous émettons l'hypothèse suivante. Si la masse critique des professionnels de la santé est formée dans des environnements pédagogiques ouverts et questionnants, basés sur les principes de la participation, de l'implication et de la reconnaissance des apports individuels et de groupe (approches collaboratives) en lien avec le développement de compétences, ces futurs professionnels seront plus à même d'intégrer (dans le sens de la réelle maîtrise) les dimensions de santé communautaire et de promotion de la santé dans leurs pratiques quotidiennes quels que soient les lieux d'exercices professionnels (système de santé dans son ensemble).

Un changement est alors possible en faveur d'une meilleure santé pour tous, levier de développement, ceci d'autant plus quand le contenu du programme d'étude est pertinent car basé sur l'analyse des besoins de formation en rapport immédiat avec les réalités rencontrées sur les terrains par les professionnels et les populations (en référence à l'ingénierie des compétences développée).



Ce projet s'inscrit dans le programme de coopération ACP - Union Européenne Edulink. Il est mis en place par le Secrétariat ACP et financé par l'Union européenne.

Plus d'infos :
Sur le programme Edulink : www.acp-edulink.eu
Sur le projet CARES : www.vinci.be
isabelle.henkinbrant@vinci.be
florence.parent@ulb.ac.be - elyne.dhoop@isei.be

Le chantier de construction à Woluwe est bien entamé

L'ECAM a décidé en 2005 de quitter ses locaux situés rue du tir à Saint Gilles et de déménager dans un bâtiment existant (VINCI 1) et un bâtiment à construire (nommé VINCI 2) sur le site de l'UCL à Woluwe-Saint-Lambert.

Ce projet s'inscrit dans la dynamique de l'ECAM et présente diverses opportunités, notamment :

- le rapprochement avec l'UCL, propice à de futures synergies sur un campus universitaire ;
- le regroupement géographique avec trois autres instituts de la Haute Ecole ;
- la réalisation d'un projet immobilier commun en Haute Ecole ;
- la contribution active du personnel à un projet aux retombées technologiques, humaines et pédagogiques très positives.

La direction de l'ECAM, soucieuse de réduire au maximum la charge financière du projet, ne souhaitait pas se lancer dans un montage financier aux taux d'intérêts plus élevés que ceux offerts par le Fonds de garantie des bâtiments scolaires de la Communauté française. Dans ce contexte-là, il a été nécessaire d'introduire un dossier de demande de subvention qui a requis un délai d'attente de trois ans.

Début avril 2010, après avoir reçu l'accord final de la Communauté française et après avoir procédé aux avis de marchés publics, le bon de commande de travaux a été signé. Le chantier pouvait commencer. Les délais de réalisation de la rénovation du VINCI 1 et de la construction du VINCI 2 sont très courts, à savoir 16 mois calendrier.

Le projet prévoit sur une superficie de quelques 10.000 m² d'accueillir :

- l'ensemble des infrastructures de l'ECAM ;
- une bibliothèque commune à 3 instituts de la Haute Ecole (l'ISEI, l'IPL et l'ECAM) ;
- la cellule administrative de la Haute Ecole.

Sans retards de chantier, la rentrée académique 2011-2012 serait organisée dans les nouveaux locaux.

Pour en savoir plus :

René Vanbeveren
rvanbeveren@ecam.be

Pour voir et revoir
le déroulement des
travaux : www.ecam.be



Rencontre avec Madame Ech-Channa, lauréate du Prix Opus en 2009

Mme Aïcha Ech-Channa, infirmière marocaine née à Casablanca en 1941, est venue en Belgique dans le cadre d'un congrès ayant pour thème « la multi-culturalité dans les soins ».

A cette occasion, elle a rencontré les étudiants infirmiers qui se spécialisent en pédiatrie et néonatalogie. Elle a partagé avec eux son enthousiasme à l'égard de l'association de lutte pour les droits des mères célibataires qu'elle a fondée en 1985. L'Association Solidarité Féminine a pour but de redonner une dignité aux mères marocaines célibataires qui se voient, pour des raisons culturelles, exclues de leur communauté familiale et civile et souvent contraintes à devoir laisser leur enfant à l'orphelinat. Mme Ech-Channa souhaite retrouver pour chaque orphelin un membre de sa famille et plus spécialement la mère.

Son projet va au-delà de cette recherche car elle veut offrir à chaque mère les conditions socio-économiques nécessaires pour lui permettre d'élever décemment son enfant.

Aussi, elle veille à leur assurer une formation en alternance dans des métiers correspondants aux aptitudes des mamans : couture, cuisine, hammam, coiffure... tout en installant des crèches à proximité des centres de formation.

Depuis 1999, un centre d'écoute, d'orientation et de soutien est à disposition des femmes. Des professionnels les accueillent, les écoutent et les orientent. Aujourd'hui elle souhaite inscrire dans la constitution marocaine le droit au test de paternité, prouvant l'origine paternelle d'un enfant non-reconnu par ce dernier. Cette femme ardente est connue et respectée dans tout le Maroc et le Roi Hassan II la soutient. Ses nombreux engagements lui valent, en 2009, de recevoir le prestigieux prix Opus, récompensant par un million de dollars une œuvre humanitaire majeure.

Les étudiants ont été fortement interpellés par l'engagement et la teneur du combat mené par cette infirmière. Madame Ech-Channa les a confortés à oser risquer !

Pour en savoir plus : Marie Friedel
marie.friedel@isei.be

ISEI

L'ENCBW, un établissement où dynamisme, ouverture et créativité ne sont pas des vains mots



l'établissement, à renforcer les liens et les solidarités par une meilleure connaissance réciproque.

Cette journée, qui se voulait également une fenêtre sur la société et le monde - via notamment la participation des divers organismes et associations spécialisés - avait pour thème général « Comment prendre une place de citoyen actif et d'enseignant éveillé aux multiples facettes de cette société ? ».

Afin de rencontrer ces préoccupations, un menu copieux - au propre comme au figuré - avait été concocté par les « parrains » et les « marraines » de cette journée.

Chaque année, au mois de mai, l'ENCBW propose à tous ses étudiants et à ses enseignants une journée « Ecole ouverte ». Une journée d'étude et de divertissement, mêlant l'utile à l'agréable, qui vise à rapprocher les départements internes de

En guise d'amuse-bouche, les participants ont été conviés dès potron-minet à un petit-déjeuner Oxfam avec, pour ingrédients, des petits pains agrémentés de confiture, de miel et autre chocolat « Made in Dignity »...

Parmi les plats de résistance figurait un « Espace des Projets internationaux », des ateliers et des stands tenus par des associations connues telles Handicap International ou moins médiatisées comme « Les carottes sauvages ». Au rayon des entremets, on épinglait encore la projection d'extraits du film « Nos enfants nous accuseront », des parcours « Echanges de savoirs, de productions, de projets », un espace « Magasin du monde »...

Enfin, last but not least, en entrée, de 12 à 14 heures, un ... apéro « durable » ou « santé » (ou santé durable ?) délectable prenant la forme de jus frais, carottes, pommes et légumes croquants, pour ne citer que quelques exemples de l'éventail affiché. Le tout préparé amoureusement par la dynamique cellule de choc « santé » de l'école.

A votre santé donc !

Pour en savoir plus :
Annick Detry - annick.detry@uclouvain.be

ENCBW

Un immeuble de kots « 100% passif » : une première du genre en Belgique !

L'ASBL « Institut Paul Lambin - Recherche et Formation » proposera, à partir de l'année académique 2011-2012, une cinquantaine de places dans des chambres individuelles et des kots communautaires au sein d'un nouveau bâtiment respectant les normes de la construction passive. Elles seront destinées prioritairement aux étudiants de l'IPL, mais via un système d'échange, elles pourront aussi s'ouvrir aux étudiants de l'UCL et des autres instituts de la HE Vinci.

Ce bâtiment se dressera à côté de l'IPL. Il comportera cinq niveaux :

- en sous-sol : des parkings ;
- en entresol (étage semi-enterré) : 9 kots indépendants du côté non enterré ;
- au rez-de-chaussée : 14 kots indépendants, dont un pour personne à mobilité réduite ;
- à chaque étage : 13 kots, répartis en deux espaces de « commun », avec un grand living commun dans chacun de ces espaces ;

Le bâtiment étant passif, les apports de chaleur seront réduits à leur plus simple expression. L'isolation performante et une grande étanchéité à l'air permettront d'éviter les pertes de chaleur. Une circulation d'air à double flux alimentera en permanence les kots avec de l'air pur qui aura été réchauffé par l'air vicié évacué, grâce à un échangeur de chaleur. Evidemment, cela demandera aux occupants une certaine discipline : ne pas ouvrir les fenêtres en hiver, bien fermer les portes,...

C'est l'architecte Stéphane Braun, du « Groupe 34 » de Wavre, qui a conçu le projet. La réalisation en a été confiée à l'entrepreneur De Graeve, de Namur, qui est déjà expert en constructions passives (par ex. l'Ecole du Biéreau à Louvain-la-Neuve).

Le chantier a débuté le 2 août 2010 et il progresse rapidement. La pose de la première pierre se fera dans le courant du mois d'octobre.

En savoir plus : www.ipl.be

IPL

Collaboration hautes écoles-université dans l'enseignement de l'éducation physique

Les hautes écoles de l'enseignement supérieur catholique ayant une formation pédagogique en éducation physique (Vinci, Henam et Helmo) et la faculté des sciences de la motricité de l'UCL ont signé un accord de collaboration fondant les valeurs et principes communs en matière de formation des enseignants en éducation physique. Une nouvelle association, « l'Association pour la formation pédagogique en éducation physique du réseau libre de la Communauté française de Belgique ou AFPEP », donne corps à cet accord.

Conscients des convergences des objectifs de formation dans leurs institutions, mais aussi de leurs spécificités, les signataires de l'accord veulent unir leurs compétences pour s'enrichir de leur expérience respective et ainsi renforcer leur action de formation.

Ce partenariat se traduira dans diverses actions : usage des bibliothèques, collaboration pour les travaux de fin d'études, formation des maîtres de stage, création de groupes de travail sur divers thèmes, organisation et supervision des stages, échanges Erasmus, organisation de formations continues, coopérations techniques et pédagogiques entre enseignants.

Pour l'année académique 2010-2011, plusieurs projets sont déjà au programme. Les documents de présentation des études destinés aux futurs étudiants seront retravaillés en commun. Une communication commune sera soumise au colloque ARIS (Association pour la Recherche sur l'Intervention en Sport). La concertation systématique des institutions sera organisée en ce qui concerne les passerelles. En lien avec le Cufocep (centre universitaire de formation continue en éducation physique), les enseignants renforceront leur participation à l'établissement du programme et à l'organisation de la formation continue en éducation physique. Le groupe étudiera la possibilité de valoriser la participation des étudiants dans des modules de formation de l'université ou des hautes écoles.

Nos étudiants AESI en éducation physique récolteront sans doute très vite les bénéfices de cette collaboration.

Pour en savoir plus : [Christophe Coetsier - Ccoetsier@parnasse-deuxalice.edu](mailto:Christophe.Coetsier@parnasse-deuxalice.edu)

Quand nos étudiants s'intéressent à la politique

Le mardi 11 mai dernier, en vue des élections fédérales toutes proches, un représentant de chacun des principaux partis politiques francophones est venu nous présenter son programme et sa vision de l'avenir. Francis Delpérée (CDH), Alain Destexhe (MR), Karine Lalieux (PS) et Sarah Turine (Ecolo) ont participé à un débat organisé dans le cadre du cours de droit civil de baci en traduction/interprétation. Auditoire comble et très attentif, questions préparées par les étudiants, hommes et femmes politiques pédagogues et motivés : à l'arrivée 90 minutes passionnantes !

Anais Gérard, l'une des étudiantes, nous livre ses impressions : « Ce débat nous a permis de réfléchir aux enjeux belges, flamands et francophones, et européens. Lors de cette table ronde, nous n'avons pas pu trouver les réponses à toutes nos questions mais nous avons pu constater que le réel problème est le dialogue entre les partis francophones ainsi que la difficulté de créer un gouvernement durable pour l'avenir de la Belgique. Il faudra savoir redéfinir les priorités et savoir gérer le budget de l'Etat belge malgré la dette. Le problème des

Régions et des Communautés relevés par la NV-A, le parti flamand séparatiste du pays, est un problème qui va aussi se poser pour la Communauté germanophone dans l'actualité future.

En tant que futurs spécialistes du langage ou des langues, il est nécessaire de s'interroger sur l'identité culturelle belge et de la faire évoluer dans nos futurs métiers.

L'entretien avec les invités de chaque grand parti politique nous a permis de mieux connaître leur parcours. Nous avons pu également les interroger sur leur vision de l'économie, l'environnement, la sécurité sociale, les différences de perception des Flamands et des Francophones, sur une réforme constitutionnelle éventuelle...».

Pour en savoir plus: [Suzanne Van Sull : svansull@pandora.be](mailto:Suzanne.Van.Sull@pandora.be)



Marie Haps

IESP2A

Quelques citations de Léonard de Vinci pour débiter l'année

- " Toute notre connaissance découle de notre sensibilité."
- " Il faut contempler ; il faut penser : qui pense peu se trompe beaucoup."
- " La sagesse est la fille de l'expérience."
- " La rigueur vient toujours à bout de l'obstacle."
- " Etudie d'abord la science puis poursuis la pratique née de cette science."

AGENDA Septembre - Décembre 2010

- **17 septembre à 17h30**
Rentrée académique de la Haute Ecole
Conférence de Philippe Beumier
'Rencontres avec des gens remarquables'
ENCBW, Chemin de la Bardane, 17, 1348 Louvain-la-Neuve
Contact : houria.zarki@vinci.be
- **30 septembre**
Rentrée académique à l'IES Parnasse-Deux Alice
Conférence de Benoît Bourguet, enseignant, sélectionné pour l'Ironman d'Hawai (triathlon) : «Concilier sport de haut niveau et métier d'enseignant»
IES Parnasse-Deux Alice, 84 av. E. Mounier, 1200 Woluwe-Saint-Lambert
Contact : p2a@parnasse-deuxalice.edu
- **7 octobre à 20h30**
Zoom sur l'examen clinique en neuro-réhabilitation pédiatrique
Conférence par Sébastien Vanderlinden, kinésithérapeute-psychomotricien.
Prix : 5 € /Sur présentation de la carte étudiant : 2,5 €
IES Parnasse-Deux Alice, 84 av. E. Mounier, 1200 Woluwe-Saint-Lambert
Contact : info-formation@parnasse-deuxalice.edu
- **21 octobre**
Exploration du monde « Istanbul : faits et reflets »
Institut libre Marie Haps, rue d'Arlon 14, 1050 Bruxelles
Contact : recherchetformation@ilmh.be
- **17 novembre**
Colloque « La présidence de l'Union européenne par la Belgique : bilan à mi-parcours »
Institut libre Marie Haps, rue d'Arlon 14, 1050 Bruxelles
Contact : accueil@ilmh.be
- **18 novembre à 20h30**
Nécessité d'une kinésithérapie pluridisciplinaire dans la gestion des douleurs et dysfonctionnements de la tête et du cou
Conférence par Marc Renguet, kinésithérapeute.
Prix : 5 € /Sur présentation de la carte étudiant : 2,5 €
IES Parnasse-Deux Alice, 84 av. E. Mounier, 1200 Woluwe-Saint-Lambert
Contact : info-formation@parnasse-deuxalice.edu

- **2 décembre**
Exploration du monde
« Groenland, dans les pas de Paul-Emile Victor »
Institut libre Marie Haps, rue d'Arlon 14, 1050 Bruxelles
Contact : recherchetformation@ilmh.be
- **4 décembre**
Colloque « BAAHE : Annual conference »
Institut libre Marie Haps, rue d'Arlon 14, 1050 Bruxelles
Contact : accueil@ilmh.be
- **14 décembre**
Remise des diplômes aux 1^{ers} diplômés des masters en traduction et en interprétation en anglais, chinois et turc.
Salle gothique de l'Hôtel de ville de Bruxelles
Contact : cathyvanlil@ilmh.be
- **16 décembre à 20h30**
Qu'apporte le concept Perfetti au traitement des pathologies neurologiques de l'enfant ?
Conférence par Didier Bleecx, kinésithérapeute-ergothérapeute et Vincent Reynders, kinésithérapeute.
Prix : 5 € /Sur présentation de la carte étudiant : 2,5 €
IES Parnasse-Deux Alice, 84 av. E. Mounier, 1200 Woluwe-Saint-Lambert
Contact : info-formation@parnasse-deuxalice.edu
- **20 janvier à 20h30**
Soirée de présentation des mémoires de la promotion 2009-2010 en kinésithérapie.
Programme détaillé sur www.parnasse-deuxalice.edu.
Prix : 5 € /Sur présentation de la carte étudiant : 2,5 €
IES Parnasse-Deux Alice, 84 av. E. Mounier, 1200 Woluwe-Saint-Lambert
Contacts : alecomte@parnasse-deuxalice.edu

BRÈVES

- **Congrès AIPU**
Plusieurs enseignants de la Haute se sont rendus au congrès de l'AIPU (association internationale de pédagogie universitaire) à Rabat du 17 au 21 mai 2010 sur le thème « Réformes et changements pédagogiques dans l'enseignement supérieur ».
- **Belgian Eco Marathon - résultat encourageant**
L'ECAM, avec le prototype « Gerbille », a participé le week-end du 3 et 4 juillet au Belgian Eco Marathon à Rebecq. Le véhicule a terminé premier de la catégorie essence avec le résultat de 469km avec 1 litre d'essence. L'équipe est très satisfaite du résultat sur ce circuit peu adapté aux performances.
- **Echange Vinci - KH Leuven uitwisseling**
Les départements de Biologie médicale de la KH Leuven et de l'Institut Paul Lambin inaugurent une démarche d'échanges ponctuels d'étudiants. Cinq étudiants de 2^e année de chaque institution pourront franchir la barrière linguistique et dépasser les appréhensions qui y sont liées. Cinq journées seront consacrées à des travaux pratiques ainsi qu'à des exposés théoriques. Cette initiative est supportée financièrement par le Fonds Prince Philippe.
- **L'ENCBW à la rencontre de ses partenaires**
Priorité sera donnée en ce début d'année académique 2010-2011 au contact avec les équipes de terrain : journées « maître de stage », rencontres avec les directions des écoles de stage, mise en place d'un i campus « maître de stage »...
- **Infirmier PIT, la formation est à nouveau organisée en 2011 à l'ISEI**
Dès le 20 janvier 2011, fort de son succès et de son expérience, l'ISEI organisera la formation « PIT » comme elle l'a déjà fait en 2010. La formation « PIT » (Paramedical Intervention Team) et de perfectionnement SMUR sont organisés en collaboration avec le service des urgences, le Service Mobile d'Urgence (SMUR) des Cliniques Universitaires Saint-Luc et différents services PIT du pays. Les certificats en RCP, BLS-DEA, ILS et ERC sont délivrés au terme de la formation. Celle-ci comprend des heures d'enseignement théorique (janvier - juin) ainsi que des heures d'enseignement clinique (juin - décembre). Cela vous intéresse ? Contactez Martine Bouillon - martbouillon@hotmail.com - www.isei.be/formation_PIT.htm.

Périodique d'information de la Haute Ecole Léonard de Vinci.

Editeur responsable : Haute Ecole Léonard de Vinci, Place de l'Alma 2, 1200 Bruxelles

Comité de rédaction : Christine Van Schil (ENCBW), Joëlle De Spiegeleer (ECAM), Frédérique Deffrennes (IESP2A), Christine Hayois (ISEI), Isabelle Henkinbrant (HE VINCI), Brigitte Charles (ISEI), Anne Vandevoorde (IPL), Cathy Van Lil (Marie Haps)

Graphisme et mise en page : Sophie Goddin Contact : isabelle.henkinbrant@vinci.be

Ont participé à la rédaction de ce numéro: les membres du comité de rédaction, les membres du projet CARES, les intervenantes sociales, les animateurs des ateliers de la journée pédagogique, Paul Anciaux, Philippe Beumier, Christophe Coetsier, Annick Detry, Annick Fraselle, Marie Friedel, Anne Giacomelli, Colette Hachez, Damien Huvelle, Françoise Sappia, René Van Beveren. Dans ce document, l'emploi du masculin pour désigner les personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.